

## CHI Mont de Marsan : Préserver l'offre médicale publique et privée

Communiqué



CHI Mont de Marsan : Préserver l'offre médicale publique et privée

Communiqué

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Mont-de-Marsan (CHI), par son Conseil de surveillance, sa Direction et sa communauté hospitalière, souhaite préciser ses ambitions et informer les usagers du territoire concernant la situation de l'ex-clinique des Landes, qui a intégré par rachat, le Groupement de Coopération Sanitaire du Marsan (GCS) en 2020.

Malgré un appui et un concours financier important, ces 3 derniers années, portés par l'ARS Nouvelle Aquitaine ainsi que par le CHI, le Groupement de Coopération Sanitaire du Marsan demeure dans une situation financière insoutenable qui ne permet plus un maintien de l'activité en l'état.

Lors d'une réunion à laquelle ont participé Monsieur Dayot (Président du Conseil de Surveillance), Madame Darrieussecq (Députée, 1e circonscription des Landes), Monsieur Chauvin (Représentant du Conseil de Surveillance - Fédération Hospitalière de France) et Monsieur Bonnet (Maire de Saint Pierre du Mont), il a été rappelé que :

### - Sur le site de Layné :

À compter de l'été 2024, un nouveau bloc opératoire, moderne et performant ouvrira ses portes sur le site de Layné. Ce nouveau plateau technique de chirurgie assurera tout autant la chirurgie lourde que la chirurgie ambulatoire, que ce soit pour l'Hôpital ou pour le Groupement de Coopération Sanitaire.

### - Sur le site de Saint Pierre du Mont (ex Clinique des Landes) :

Sont prévues des activités interventionnelles ambulatoires (hospitalisation de jour) notamment dans les domaines de l'ophtalmologie, de l'O.R.L., de la stomatologie, de la gastro-entérologie, etc...

Les patients auront ainsi accès à une offre de soins diversifiée et regroupée notamment au sein de deux pôles spécialisés.

Les deux structures (CHI et GCS), présentes sur les deux sites (Layné et Saint Pierre du Mont), s'appuieront sur de hautes compétences et sur des équipements de pointe permettant de garantir des prises en charge de qualité, de sécurité qui participeront à améliorer l'attractivité et la fidélisation des professionnels.

Portés par les élus du territoire particulièrement attentifs à l'offre de soins, ces enjeux sont soutenus par les représentants des usagers qui souhaitent voir, eux aussi, une offre publique et privée de proximité, de recours et de référence sur notre territoire au bénéfice de l'ensemble de la population et en partenariat avec les professionnels de santé de ville.

Les représentants des personnels du CHI et du GCS partagent cette volonté d'un projet ambitieux et structurant permettant ainsi de protéger l'emploi (en particulier pour les salariés du GCS) et d'attirer de nouveaux professionnels.

Cette réorganisation vise bien à préserver et à développer l'offre médicale du territoire, en soutenant l'activité libérale et publique, en tenant compte du libre choix du patient.